

Darnétal : la ville s'occupe de la santé de ses habitants

Publié le 17/01/2016

Darnétal. La municipalité s'engage pour l'accès à tous à une complémentaire maladie.



L'association Actiom est partenaire du dispositif « Ma commune, ma santé ». Une réunion d'information publique aura lieu en mars

1/1

Les salariés doivent tous bénéficier depuis le 1er janvier d'une complémentaire santé. Cependant, 4,5 millions de Français n'ont plus accès à celle-ci et d'autres se couvrent à minima par manque de moyens financiers (précarité, chômage, isolement, baisse du pouvoir d'achat, petites retraites).

En partenariat avec l'association Actiom, qui agit dans l'intérêt des personnes n'ayant pas accès à une complémentaire maladie et pour l'amélioration du pouvoir d'achat, la commune, à travers le CCAS, qui enregistre 3 500 familles dans ses fichiers, a décidé d'adhérer au dispositif « Ma commune, ma santé ».

Tous les administrés sans distinction sociale (salariés, commerçants, professions libérales, artisans, retraités, demandeurs d'emploi, étudiants) pourront s'adresser aux services sociaux et à la mairie pour retirer un dossier.

Prévue mardi dernier, mais annulée faute de participants, une réunion publique aura lieu en mars, afin d'expliquer les modalités, les tarifs et le fonctionnement de cette mutuelle égalitaire.

Plus d'infos au 02 32 12 31 45.

Site : www.macommunemasante.org